



inscription d'hypothèque conventionnelle
requise en vertu d'un acte sous seing privé de rente du neuf avril
1840 Coeurat notaire

au profit de mes les administrateurs du Bureau de
Bénéficiaire de St Genès, propriétaires et diligents du sieur
Joseph Delfan leur receveur, domicilié à St Genès,
pour lesquels domicile est élu à Espalion en l'étude de
M^r Fontaine avoué

Contre le sieur Jean Baptiste Blanc, docteur
en droit domicilié à Orliaguet, maire et contumace
Genès, avoué à Espalion

Principale de la rente neuf cent cinquante francs
originales seulement en cas de cessation pendant deux années
consecutives du service de la rente de quarante sept francs
soixante cinq centimes à 950,-

Deux annuités deux et exigibles de suite quatre 95,-
vingt quinze francs à

francs exigibles de suite sans liquidation de suite 55,-
cinq francs à

Total onze cent francs à 1100,-

La présente inscription est requise sur un pré appelé le
Cambon situé près d'Orliaguet confrontant d'un côté à
M^r de la Bastide, du midi à M^r de Pierre Soubayrol,
et rivière d'Argence la morte, du couchant avec jardin et
pâturage de M^r Blanc, le dit pré spécialement hypothéqué
dans l'acte sus énoncé et déclaré libre d'hypothèques, situé
dans l'étendue du Bureau des hypothèques d'Espalion.

Recommandation " 02
Droit fixe et déjeuné 1 25
Droit d'hypothèque 1 10
Décime " 11
Timbre " 59

Desp. et timbre 3 04
3 70
6 74

Inscrit au Bureau des hypothèques à Espalion
Le trois mars 1841. vol 118 N^o 256. sans
payer tous droits suivant le détail ci contre
trois francs Sept cent timbre 1/2.
Le Conservateur

A. Henry

Du

1851

inscriptum d'hyg. thiz. consentum
d. l. Bureau de Bienfaisance de
1^{re} genévieve

C. l. s'm Jean Baptiste Blanc
d'Orhagut.
fontaine

3 mars 1851

217 — 118 — 256.

34

—